



Circonscription : Caen Ouest

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

DU lundi 8 mars 2019

Le 8 mars 2019, dans les locaux de l'école se sont réunis :	
Le directeur de l'école :	M. Lequitte Charlie
L'inspecteur de l'éducation nationale :	
Les élus :	M. Saint (<i>Maire</i>)
Les représentants de la mairie :	Mmes Jouanneau et Pernoit.
Le DDEN :	
Les enseignants :	Mmes Barbanchon, Guillouard et Picard MM. Demon, Lequitte, Raoult
Le représentant du RASED :	
Les parents d'élèves élus :	Mmes Naves, Marquet, Martin, Pôtel et Séon. M. Vogel
Excusés :	M. Voisin (IEN), Mmes Schier <i>et</i> Jolivel (représentantes mairie) M. Guichard (DDEN), Mmes Auguste, Duclos Pegeault, Bourdon, Le Bigot, Edeline et Minkhar (parents d'élèves élus). Mme Bassetti (enseignante)

Secrétaire de séance : Mme Barbanchon

Ordre du jour	Discussion / décision
Fonctionnement du conseil d'école	
Vie scolaire	
<ul style="list-style-type: none"> Effectifs actuels et prévision des effectifs à la rentrée 2019 	<ul style="list-style-type: none"> Il y a actuellement 56 élèves en maternelle et 94 élèves en élémentaire soit un total de 150 élèves sur le groupe scolaire. La composition du groupe scolaire est la suivante : 6 classes : 27 PS / MS – classe de Mme Guillouard et M. Lequitte (20 PS et 7 MS) 29 MS / GS – classe de M. Raoult (11 MS et 18 GS) 21 CP – classe de Mme Barbanchon 25 CE1/CE2 – classe de M. Demon (18 CE1 et 7 CE2) 24 CE2/CM1 – classe de Mme Bassetti (14 CE2 et 10 CM1) 24 CM1/CM2 – classe de Mme Picard (6 CM1 et 18 CM2) <p>Les effectifs sont les suivants si l'on se réfère aux niveaux d'enseignement :</p> <p>20 PS, 18 MS, 18 GS, 21 CP, 18 CE1, 21 CE2, 16 CM1 et 18 CM2.</p> <ul style="list-style-type: none"> Concernant la prévision d'effectif pour la rentrée de septembre 2019, une famille avec deux enfants (PS et CP) a averti de son arrivée pour septembre. Voici les chiffres prévisionnels susceptibles de changements : <p>17 PS – 20 MS – 18 GS → total : 55 19 CP – 21 CE1 – 18 CE2 – 21 CM1 – 17 CM2 → total : 96 Total école : 151</p> <p>M. Lequitte indique avoir demandé à la mairie de ne pas accorder pour l'instant de dérogations pour des demandes extérieures. Le peu de visibilité sur les prochaines inscriptions et les mouvements d'enfants ne permet pas d'accueillir actuellement des enfants hors commune sans fragiliser les compositions des classes et provoquer des effectifs surchargés, notamment en maternelle. Concernant une éventuelle ouverture de classe, M. Lequitte indique que celle-ci se fait sur la base de chiffres de prévisions réalisées en octobre et que l'on ne peut pas dissocier les effectifs de la maternelle et de l'élémentaire. Il n'y a pas de réel seuil à partir duquel on peut être sûr de postuler pour une ouverture de classe car chaque année, les écoles sont mises en concurrence les unes par rapport aux autres.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Projets des classes à venir 	- Maternelle :

◆ Classes de Mme Guillouard, M. Lequitte et M. Raoult :

- Sortie de fin d'année : zoo de Cerza le 4 juin 2019
- Activité à la boulangerie d'Eterville avec la classe de M. Raoult : abandon car les locaux ne le permettent pas

- Elémentaire :

◆ Classes de cycle 2 (Mme Barbanchon et M. Demon)

- Classe découverte pour la classe de CP du 8 au 10 mai au centre PEP de Montmartin sur Mer avec pour thèmes l'étude du milieu marin et la protection de la nature. Afin de financer une partie de cette classe découverte, une vente de crêpes est organisée tous les vendredis.
- Correspondance scolaire entre la classe de CP de Mme Barbanchon et la classe de CP de l'école de Bretteville sur Odon. Deux rencontres entre les classes seront prévues dans l'année
- Projet SEROC sur le tri des déchets (en attente de réponse d'un intervenant)
- Visite des musées de la meunerie et de la mine au Molay Littry le 31 mai.
- Un créneau piscine a été attribué du 23 avril jusqu'au 24 mai 2019 les mardis et jeudis de 9h20 à 9h50 (horaires dans l'eau) pour les CP et CE1/CE2. A partir de cette année, les parents accompagnateurs ne seront plus autorisés par la piscine à accompagner les enfants dans les bassins. Ils apporteront leur aide uniquement jusqu'aux vestiaires.
- Permis piéton : Il sera proposé aux élèves en accord avec la gendarmerie d'Evrecy (date à fixer)
- Visite du musée de Vieux la Romaine le 26 avril pour les classes de Mme Bassetti et M. Demon.
- Mardi 2 juillet : randonnée pédestre
- Jeudi 4 juillet : matinée athlétisme dans le parc.

◆ Classes de cycle 3 (Mme Picard et Mme Bassetti)

- 3 Sorties au cinéma dans le cadre du dispositif école et cinéma (NANOUK, l'esquimau de Robert J. Flaherty | Etats-Unis 1922 – E.T. L'EXTRATERRESTRE de Steven Spielberg | Etats-Unis 1982 - LE GARÇON ET LE MONDE de Alê Abreu | Brésil 2013).
- Découverte du collège de Verson (CM2) le 25 mars, échanges avec les autres élèves, les professeurs du collège et le personnel de direction.
- Projet Golden Vanity au théâtre de Caen : visite du

	<p>théâtre de Caen pour la classe de CM1/CM2 le 28 mars.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permis piéton : Il sera proposé aux élèves en accord avec la gendarmerie d'Evrecy (date à fixer). • Permis Internet : Il sera proposé aux élèves en accord avec la gendarmerie d'Evrecy (date à fixer). Lors de ce permis, les élèves voient des vidéos et passent un test. • Classe de découverte pour la classe de CM1/CM2 à Londres du 23 au 26 avril 2019. Le départ se fera de la gare de Caen. Arrivés à Paris, les élèves prendront l'Eurostar jusqu'à Londres. L'hébergement est situé dans le centre de Londres. Parmi les visites prévues, les élèves iront voir la relève de la garde, Tower Bridge, visiteront le musée d'Histoire naturelle, la National Gallery et feront une mini-croisière sur la Tamise. En plus de Mme Picard, Pascaline, ancienne AVS à la retraite et un professeur d'anglais en lycée seront du voyage. • Visite du Sénat pour la classe de Mme Picard le 21 mai. Les élèves pique-niqueront dans le Parc du Luxembourg et visiteront le Sénat en début d'après-midi. Préalablement à cette visite, la Sénatrice Sonia de la Provoté viendra rencontrer les élèves dans l'école. • Correspondance avec une classe de Liverpool pour la classe de Mme Picard. • Mardi 2 juillet : randonnée pédestre • Jeudi 4 juillet : matinée athlétisme dans le parc. <p><u>Manifestations au cours de l'année :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Carnaval : 23 mars 2019 sur le thème des métiers. L'APEE propose à cette occasion, différents temps : un shooting photos souvenir avant le défilé, ensuite le défilé dans les rues d'Eterville. Un apéritif sera offert par la mairie et une boum sera proposée de 12h à 15h avec restauration possible sur place. Lors du défilé, le char empruntera la rue Binet, la route d'Aunay, la rue du 4^{ème} Dorset, contournera l'église puis rejoindra la place de la Ferme via la rue de la Ferme. • fête d'école : 29 juin 2019
<ul style="list-style-type: none"> • Investissement municipal 2019 	<p>Le vote du budget 2019 a eu lieu lors du conseil municipal du 29 janvier 2019. Les budgets votés, conformes aux demandes, sont les suivants :</p> <p>Effectifs à la rentrée de janvier 2019 : 150 élèves</p> <p><u>1 – Fonctionnement : 6 250 €</u></p>

	<p><u>2 –Petit matériel</u> : 850 €</p> <p><u>3 –Investissement</u> : 1250 €</p> <p><u>4 – Transport</u>: 3800 €</p> <p><u>5 – Subvention projets pédagogiques</u> : 5000 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> Coopérative scolaire 	<p>En date du 8 mars, le solde de la coopérative scolaire est de 11992€. Depuis la rentrée, nous avons dépensé 8775€ en grande partie pour les projets des classes. Le montant des entrées s'élève à 13367€. La subvention de 5000€ a été déposée sur le compte en février. Il reste encore de grosses dépenses à venir pour payer les reliquats des deux classes découvertes et toutes les sorties prévues pour les classes (zoo en maternelle, musées et autres sorties pour les classes de cycle 2 et 3).</p> <p>Pour information, voici les bénéfices réalisés concernant l'opération torchons (390 €) et l'opération galettes (925€).</p>
Mise en œuvre du projet d'école	
<ul style="list-style-type: none"> Projet d'école 2015 / 2018 	<p>Un des derniers points qui restait à mettre en place correspond à la fiche d'auto-évaluation : « mon comportement à l'école ». Au travers de ce document qui doit parvenir aux familles environ toutes les trois semaines, les enfants sont amenés à évaluer leur comportement sur la période passée sur quatre thématiques : dans la cour, dans la classe, lors des déplacements et sorties et à la cantine (le personnel de cantine pointe les événements sur un cahier). Ce document est ensuite validé ou pas par l'enseignant(e) puis signé par les parents. Il s'agit de rendre les enfants acteurs en réfléchissant à leur comportement afin de prendre conscience si des améliorations doivent avoir lieu. Un premier retour aux familles a eu lieu et le second va bientôt être réalisé.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Projet d'école 2020 / 2025 	<p>La réalisation du projet d'école 2020 / 2025 va bientôt débuter. Il est prévu que son écriture puisse se faire jusqu'à la fin d'année civile 2019. Au cours d'une réunion de directeurs programmée le 25 mars, Monsieur Voisin, Inspecteur de l'éducation Nationale, en donnera les modalités d'écriture ainsi qu'un calendrier précis de réalisation.</p>
Sécurité et équipements	
<ul style="list-style-type: none"> Travaux 2019 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place du portillon en maternelle : le portillon a été installé entre l'arrière de la cantine et la cour de maternelle. Cela ne solutionne pas le problème de sécurité en cas d'évacuation. Demande de mise en place d'un store dans la classe actuellement occupée par Mme Picard. Réparation urgente du téléphone en maternelle : les travaux auront lieu lors des vacances de Pâques.

	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver des solutions efficaces pour que les nouvelles classes aient internet. • Installation de films opaques sur les fenêtres des nouvelles classes : la commande est faite et la pose va rapidement avoir lieu. • Installation des volets roulants dans les nouvelles classes (retard). • Trouver une solution technique pour qu'il y ait du téléphone dans les nouvelles classes : il a été discuté la possibilité de mettre en place un téléphone portable afin de palier à cette difficulté. La mairie doit entamer les démarches en ce sens. • demande l'installation d'un compost près des classes de CP et CE1-CE2 (NB: projet de cycle 2 sur la gestion des déchets: pique-nique ZD, tris, intervenant...). • demande de la possibilité d'avoir une bordure de 50 cm de large devant les classes de CP et CE1-CE2 pour effectuer des semis/plantations dès le mois de mars : M. Saint indique qu'il est prévu d'installer du gazon synthétique devant les classes. Après discussion, il est décidé de maintenir l'installation du gazon synthétique et de poser dessus plusieurs bacs actuellement en maternelle.
--	--

Restauration scolaire et hygiène

<ul style="list-style-type: none"> • Fonctionnement de la cantine 	<p>Les élèves de l'école ont pu réintégrer la cantine depuis le lundi 25 février. Les travaux y sont terminés, mis à part la mise en place des huisseries en remplacement des huisseries temporaires installées afin de finir les travaux plus rapidement.</p>
--	--

Questions et informations diverses

<ul style="list-style-type: none"> • Questions des représentants des parents d'élèves 	<ul style="list-style-type: none"> • Il est demandé aux enseignants de noter sur le cahier de liaison d'un élève si celui-ci s'est blessé (de façon conséquente) dans la cour de récréation. • Mme Marquet se pose des questions sur la sécurité à l'école du fait des travaux. Elle indique à M. Saint ne pas avoir reçu de réponse lorsqu'elle l'a alerté concernant la présence de pelleteuse devant les issues de l'école, même lors des horaires d'entrée et de sortie des élèves. Elle indique qu'à deux reprises, son mari est intervenu pour le signaler directement aux ouvriers. M. Saint et Mme Pernoit répondent que chaque semaine lors de la réunion de chantier, mais aussi en cours de semaine, ils alertent, lorsque c'est nécessaire, le maître d'œuvre en charge de la sécurité du chantier et le coordinateur de SPS (organisme en lien avec la sécurité (Qualiconsult)). Il est prévu au cahier des charges du chantier qu'aucune entreprise ne travaille dans les lieux de passages aux horaires d'entrée et de sortie des élèves. Pour contraindre le maître d'œuvre à être plus vigilant, M. Saint précise que les factures le concernant ne seront plus payées tant que la
--	---

	<p>situation ne sera pas satisfaisante.</p> <p>Avec le vent qui depuis plusieurs jours souffle fort, M. Lequitte rappelle que les barrières de chantier tombent souvent et que cela représente un danger non négligeable. Dans la cour de l'école maternelle, ces barrières ont été plus solidement fixées et des plots sont mis en place afin de définir un périmètre de sécurité à ne pas franchir par les enfants.</p> <p>Lorsque les travaux de maçonnerie reprendront à l'arrière de l'école, un nouveau sens de circulation des piétons sera mis en place afin d'interdire le passage à proximité de cette zone dangereuse.</p>
Informations diverses	<p>Avancement des travaux : M. Saint et Mme Pernoit expliquent les difficultés qu'ils ont avec l'entreprise en charge de la fourniture et de l'installation des huisseries. Celle-ci a déposé le bilan, ce qui bloque entièrement la poursuite du chantier. Le constat de carence arrive à terme et la mairie va bientôt pouvoir choisir une autre entreprise. Des devis ont déjà été demandés. Il faudra gérer au mieux les délais de fabrication et de pose afin que l'objectif d'avoir terminé les travaux pour la rentrée de septembre puisse être atteint.</p>

Le directeur d'école,
Président de séance